

Ad. E.



M^e Denis Gallant, Ad. E.
Service des poursuites pénales du Canada
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Denis Gallant est avocat-conseil et chef d'équipe au Service des poursuites pénales du Canada depuis 2007. Son champ d'expertise est le droit criminel et pénal. En plus de plaider devant toutes les instances de juridiction criminelle, il supervise une équipe de procureurs qui œuvrent dans les domaines du crime organisé, des stupéfiants et des produits de la criminalité.

CONTRIBUTION

De 2001 à 2006, M^e Gallant exerçait, à titre de substitut du procureur général du Québec, au Bureau de la lutte au crime organisé (BLACO). De 1992 à 1999, il a œuvré en tant qu'avocat de la défense à l'aide juridique de Montréal. À titre de poursuivant, il a plaidé des dossiers d'envergure devant jury, notamment celui impliquant des membres du groupe de motards criminalisé « Bandidos » et celui du clan Kyling. Depuis plusieurs années, il enseigne le droit criminel à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Il a également enseigné à l'Université de Montréal et à l'Université de Sherbrooke. Depuis 2003, il est professeur en droit pénal à l'École du Barreau du Québec. Il est l'un des responsables chargés de revoir le contenu du matériel didactique. Il est aussi un auteur reconnu et un conférencier recherché dans son domaine de pratique.

RAYONNEMENT

Depuis 2002, il est entraîneur de l'équipe de l'UQAM pour le Concours de plaidoirie de la Coupe Gale de Toronto. Au fil des ans, son équipe a remporté plusieurs prix, dont ceux de la meilleure université francophone et des meilleurs mémoires d'appel ainsi que la deuxième place au concours en 2004.